DRAAF -Grand Est -Service Régional de l'Alimentation (SRAL)



Liberté Égalité Fraternité

Rhino-trachéite infectieuse des bovins (IBR) : définition des « troupeaux à risques » - exclusions – version finale

1



DRAAF -Grand Est –Service Régional de l'Alimentation (SRAL)

IBR « troupeaux à risques » - version finale

Suite du sujet IBR de novembre 2023 : définition des « troupeaux à risques » ne pouvant bénéficier d'allègement de prophylaxie et exclusions

Propositions de la FRGDS :

- 1. Troupeau en lien épidémiologique avec un troupeau en assainissement : ne prendre en compte que les troupeaux nouvellement infectés ou avec circulation connue depuis 2 ans.
- 2. Troupeau associé à un atelier dérogataire : Exclusion des troupeaux dont les facteurs de risque entre les 2 ateliers sont estimés négligeable :
 - atelier veaux de boucherie ou

- atelier d'engraissement en ASDA jaune sur un autre site distant de plusieurs kilomètres sans échange du matériel élevage (télescopique -pailleuse -mélangeuse, etc.), sans échange du matériel de soin (seringue, licol, mouchette, etc.) et sans pâture proche du ou des bâtiments dérogataires.

- 3. Troupeau associé à un centre de rassemblement
- 4. Troupeau à fort taux de rotation > à 40 %.
- exclusion des troupeaux à fort taux de rotation n'ayant que des sorties boucherie à condition d'avoir des CI (contrôles à l'introduction physiques) valides.
 - exclusion des troupeaux mettant en pension (sans mélange de bovins ou avec CI physique)
 - exclusion des regroupements de troupeaux (indemnes)

AVRIL 2024 CROPSAV - METZ

1



DRAAF -Grand Est -Service Régional de l'Alimentation (SR.

IBR « troupeaux à risques » - version finale

1.Troupeau en lien épidémiologique avec un troupeau en assainissement : ne prendre en compte que les troupeaux nouvellement infectés ou avec circulation connue depuis 2 ans.

AJOUT

Pour définir et évaluer les liens épidémiologiques d'un troupeau, des échanges ont lieu entre le GDS, le vétérinaire sanitaire de l'élevage et la DDecPP qui travaillent conjointement.

11 AVRIL 2024

CROPSAV - MET

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST Liberal Appelle Francessist

DRAAF -Grand Est -Service Régional de l'Alimentation (SRAL

IBR « troupeaux à risques » – version finale

- 2. Troupeau associé à un atelier dérogataire : ... / ...
- atelier d'engraissement en ASDA jaune sur un autre site **distant de plusieurs kilomètres** sans échange du matériel élevage (télescopique -pailleuse -mélangeuse, etc.), sans échange du matériel de soin (seringue, licol, mouchette, etc.) et sans pâture proche des bâtiments dérogataires.

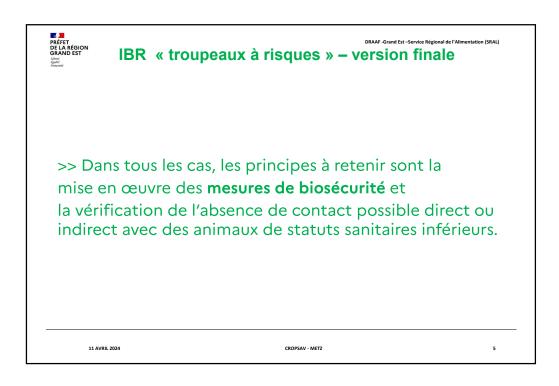
Retrait de la notion de distance.

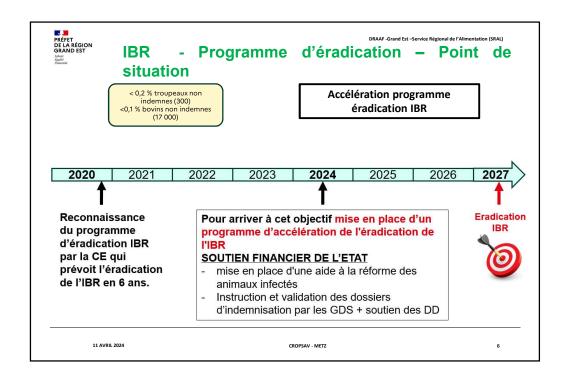
+ AJOUT

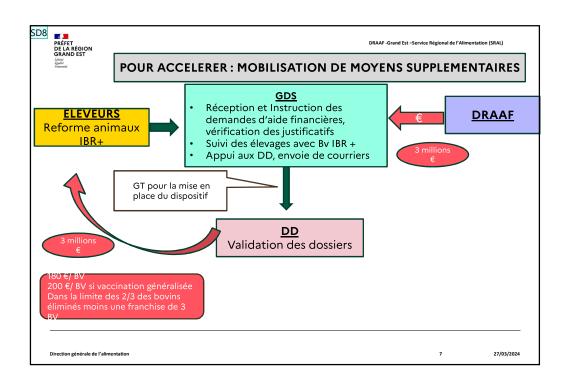
L'application des mesures des **bonnes pratiques de biosécurité** en élevage bovin est vérifié lors de la visite annuelle de maintien de la dérogation aux prophylaxies.

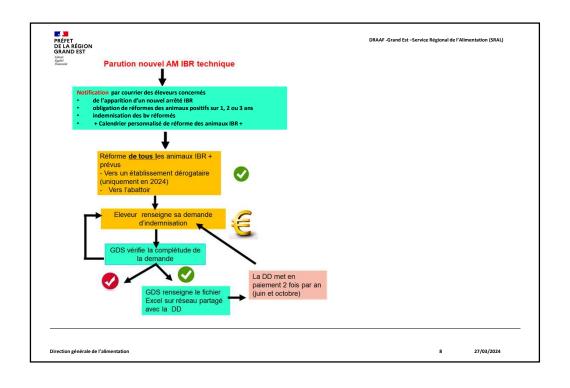
11 AVRIL 202

CROPSAV - METZ









Diapositive 7

SD8 Sophia DENORRE; 06/02/2024

